



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 132112

Texte de la question

M. Christian Vanneste interroge Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur l'importance des accidents de la vie courante (AcVC). L'institut de veille sanitaire a publié son dernier rapport qui nous informe que près de 20 000 personnes meurent chaque année en France en raison d'accidents de la vie courante. Ces drames du quotidien, chutes, noyades, intoxications, incendies, sont donc cinq fois plus meurtriers que les accidents de la route et pourtant on en parle que très peu. Parmi les victimes, ce sont les seniors qui paient le plus lourd tribut. Sur les 20 000 personnes décédées des suites d'un AcVC, les deux tiers étaient âgées de 75 ans et plus. La principale cause de ces accidents sont de loin les chutes, c'est pourquoi il est devenu indispensable de redoubler d'efforts pour équiper davantage le domicile de ces personnes particulièrement vulnérables et fragiles (mains courantes dans les escaliers, antidérapants sur les marches, système d'alerte en cas de chute). Compte tenu de ces éléments, il l'interroge sur ce qu'il compte mettre en oeuvre pour lutter efficacement contre ces accidents encore trop nombreux.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132112

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2012, page 2969

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)